

Motion des enseignants du lycée Jean Zay

AG du 04 novembre 2020

Alors que la situation sanitaire se dégrade encore,

Alors que partout en France les enseignants se mobilisent pour obtenir un véritable protocole sanitaire,

Les enseignants du lycée Jean Zay de nouveau réunis en Assemblée générale ce mercredi 04 novembre déplorent que les conditions sanitaires ne soient toujours pas réunies pour exercer nos missions.

Les enseignants du lycée Jean Zay demandent une nouvelle fois à l'administration de prendre ses responsabilités à tous les niveaux.

Les enseignants demandent donc une nouvelle fois :

➔ A l'administration du lycée :

- La mise en place de demi-groupes afin d'assurer un enseignement en présentiel dans le respect des gestes barrières
- La condamnation des espaces exigus et/ou insuffisamment aérés
- L'organisation des récréations en extérieur dans le respect des gestes barrières

➔ Au Rectorat :

- De permettre aux établissements de mettre des demi-groupes afin de maintenir les cours en présentiel
- De procéder à l'embauche des personnels d'enseignement et de vie scolaire nécessaires aux dédoublements et au respect des gestes barrières

➔ A LA Région :

- De procéder à l'embauche des agents nécessaires à l'application du protocole sanitaire

➔ Au Ministère :

- D'adapter les programmes en urgence
- D'adapter le calendrier des examens par le report des EC en fin d'année

L'Assemblée générale des enseignants du lycée Jean Zay réunie le 4 novembre 2020 et soutenue par leurs organisations syndicales CGT, SNES et Sud.